

# COMMISSION DU RESPECT ET DE LA PRÉVENTION

Réunion restreinte du vendredi 21 janvier 2025  
Procès-verbal n° 6

**Président** : M. CANTET Dominique.

**Présents** : Mme LAGRANGE Marie-Hélène, M. NICOLAS Jean-Marie.

## CHALLENGE RESPECT ET PRÉVENTION – SÉNIORS MASCULINS

Conformément au règlement du Challenge Respect et Prévention, la Commission a dépouillé les résultats, en suivant les listings arrêtés après le 22 décembre 2024.

Les résultats ci-dessous ont été validés par les membres chargés du dépouillement et par M. FRAUDEAU Daniel, Président de la Commission de Discipline (et membre de la Commission du Respect et de la Prévention).

Il s'établit comme suit :

- D1 : Migné-Auxances
- D2 : La Pallu
- D3 : St Léger de Montbrillais
- D4 : Les Trois Moutiers ; Antran ; Paizay le Sec (3 exæquos)

La Commission se répartira la tâche quant à l'organisation de ces remises auprès des clubs concernés. Trois ballons sont prévus pour récompenser les lauréats de ce classement.

Le Président, Dominique CANTET